

DÉBAT

1. Question d'un promeneur et propriétaire : Existe-t-il des forêts qui seraient dans des conditions climatiques que nous allons connaître demain et qui pourrait dès lors nous servir de modèle, de cas d'école?

Jean-Pierre SCOHY (SPW - Département de la Nature et des Forêts) : Le changement climatique va toucher tout le monde, donc a priori, il n'y a pas de tels modèles. Mais nous avons les moyens de construire une forêt avec des écotypes suffisamment "larges", résistants, qui nous permettrait de résister aux conséquences du changement climatique, lesquelles restent assez mal définies.

2. Question d'un garde-forestier : Notre filière bois est-elle aussi contestée [que la filière française] ?

Emmanuel DEFAYS (DG Office économique wallon du bois) : Oui, c'est "le syndrome Wohlleben". En forêt de Soignes, le public a une mauvaise perception du forestier. Idem dans le Luxembourg où l'on se ferait insulter dès qu'on rentre dans le bois avec une tronçonneuse! Mais on confesse également un manque de communication...

Attention ! L'ouvrage de Wohlleben est partisan, truffé de contrevérités (des sociétés savantes se lèvent contre Wohlleben!), son travail confine à l'irrationnel, proche du confessionnel.

3. Question d'un "institutionnel" du CESE⁹, pôle ruralité pour M. Tallier : Vous opposez les réserves intégrales au développement durable, mais somme toute, ces réserves occupent peu de surface, dans des endroits difficiles et inaptés à l'exploitation... Sur quoi repose votre opinion?

Pierre-Alain TALLIER (Archives de l'État) : D'une façon générale, je pointerais une pression de l'irrationnel sur les arguments scientifiques. La pression sur le secteur se fait plus forte : alors qu'on sait vers où l'on va (le besoin croissant en bois), on retire des forêts de notre système productif. Or, dans un monde interdépendant, le bois qu'on ne produit pas chez nous, on va devoir le produire ailleurs. Mais où?...

C'est beau, "une forêt sans homme", mais ce n'est pas l'idéal. Le développement durable, c'est mettre en équilibre l'économique, le social et l'environnemental. C'est *allier* ces différents pôles, non pas les *juxtaposer*! Alors qu'il faudra payer nos pensions, doit-on tout sanctifier? Voilà, vers où on va!...

4. Réaction et questions d'un habitant de Stoumont :

a) Avec une densité de 210 cerfs pour 1000 hectares qu'est-ce qu'on attend pour réagir ?!

b) Les "zones de quiétude" sont-elles des zones de quiétude pour la biodiversité ou bien des zones de quiétude pour le chasseur?

c) Reboiser coûte cher : 3-4-5000 € par hectare, X 2 si on veut ajouter des protections!... [ss-e.: Comment financer tout cela?]

Nicolas DENUIT (Chef de cantonnement de Spa) → b) : Quand je parle des zones de quiétude, je ne pense pas du tout au chasseur! Mais le public n'en a de toute façon aucun respect. Pris sur le fait, le promeneur dit : « Je me suis perdu !... », « Je sais que je ne peux pas... » On verbalise et cela ne change rien; c'est un aveu d'échec.

Pierre-Alain TALLIER (Archives de l'État) → a) : Concernant la densité de gibier, rappelons-nous que le cerf avait presque disparu; il a été trop protégé. Aujourd'hui, les chasseurs ne tirent pas assez et la population ne veut plus de la chasse!

Prise de parole de Marie Monville (échevine du Patrimoine forestier de Stoumont) : La problématique est bien évidemment connue, des actions sont menées, mais pas étalées, donc pas forcément connues du grand public... mais c'est en cours [sous-entendu "ça bloque quelque part..."]].

[Pas de réponse à la question c)]

5. Question d'un habitant de Stavelot : Les jeunes acquièrent des comportements rapidement. Y a-t-il des actions vers ces futurs citoyens?

Nicolas DENUIT (Chef de cantonnement de Spa) : Nous organisons par exemple le week-end du bois : les écoles sont invitées. La DNF répond à des demandes sporadiques... Sinon, il est vrai qu'il y a peu de choses organisées...

Jean-Pierre SCOHY (SPW - Département de la Nature et des Forêts) : Posons donc la question au représentant de la ministre! [M. Marchal, présent dans l'assemblée]...

Emmanuel DEFAYS (DG Office économique wallon du bois) : Il y a effectivement un problème d'éducation. Nous avons fait des propositions... Il faut travailler sur le cerveau reptilien!

⁹ Conseil économique, social et environnemental de Wallonie

DÉBAT

6. Question d'un adhérent de « J'aime entreprendre » : Dans le projet Trees for Future, avez-vous des expériences à des altitudes différentes?

7. J-P. Scohy : quelle est la taille des îlots ?

Nicolas DASSONVILLE (SRFB, Trees for Future et forêt mosaïque) : → **6**) oui. → **7**) La taille des îlots est de 5 à 10 hectares.

8. Questions diverses d'un participant : a) → M. Seynaeve : Compte tenu de la démographie en Flandre, le projet de boisement est-il tenable?

Jan SEYNAEVE (Bosgroepen) → **a**) : Effectivement, 4000 hectares c'est beaucoup pour notre territoire. C'est là que le support des communes est utile, pour écrire et contacter par téléphone les propriétaires afin qu'ils acceptent de reboiser.

b) → **Nassonia** : Que faut-il entendre sous l'expression de "tourisme diffus" : des yourtes ou des hôtels de luxe?! **c**) D'après votre modèle économique, tous les revenus sont réinjectés dans le projet. Est-ce neutre pour la Région wallonne [laquelle finance en partie, si j'ai bien compris] ? Sinon, qui paye?

Gérard JADOUL ou Stéphane ABRAS (Nassonia) :

→ **b**) Cette notion de "tourisme diffus" est à opposer au tourisme *dit "fou"* ! Nous ne voulons pas d'un tourisme de masse, ingérable. Il est vrai que cette expression est un peu "floue" justement, cette terminologie, vient du Parlement wallon.

Cependant elle recouvre une haute valeur ajoutée et notre travail est de sensibiliser les gens à la comprendre et à en jouir et non pas à la détruire... Nous voulons mieux diriger les gens vers les lieux où on veut qu'ils aillent et diversifier leurs activités, si possible sur deux trois jours, et non pas continuer avec ce tourisme d'un jour très concentré dans les mêmes endroits.

→ **c**) Sur le modèle économique : le personnel est payé par la Région wallonne. Mais ce projet existe aussi pour tester les revenus novateurs. Sur ce plan-là aussi, il est en laboratoire.

9. Question de Thierry KERVYN (Département d'Étude du Milieu naturel et agricole) : La Flandre n'aime pas les espèces exotiques. Or il faut en introduire pour se diversifier. Comment se prépare-t-elle, de ce point de vue, au changement climatique?

Jan SEYNAEVE (Bosgroepen) : Oui, vous avez raison, nous sommes conservateurs et stricts en Flandre. Quand nous avons une situation, nous ne pouvons pas la changer facilement [d'un point de vue légal, administratif]. Un institut de la Nature et de la Forêt a étudié des possibilités d'espèces indigènes avec une génétique plus méridionale. Au bosgroep, nous avons planté un *kloemp* avec des espèces exotiques. Ce ne sont que 40 arbres, mais cela nous dit beaucoup de choses; on apprend beaucoup!

10. Question du promeneur et propriétaire du débat de la matinée : Dans tous ces projets, quelles sont les mesures de protection contre le feu (une des prévisions des événements dus au changement climatique)?

Jan SEYNAEVE (Bosgroepen) : En Flandre, c'est une préoccupation très sérieuse, car les forêts sont très près des habitations. Dans les bosgroepen, nous mettons en place des plans de prévention, nous identifions et localisons les ressources d'eau.

Stéphane ABRAS (Nassonia) : Notre projet est établi dans une région parmi les plus humides. Nous incluons dans nos aménagements des coupe-feux, des réservoirs; nous recréons des mares. La diversité des espèces permettrait de renaître plus rapidement après un incendie. Les agents ont la consigne d'être vigilants, attentifs au moindre départ de fumée...

11. Question d'un retraité de la DNF : Dans les projets d'arboretums, tient-on compte du caractère invasif des espèces?

Nicolas DASSONVILLE (SRFB, Trees for Future et forêt mosaïque) : Oui, on a travaillé sur la sélection en consultant des données scientifiques (on a éliminé les bouleaux américains, par exemple) tandis que le monitoring nous apprendra beaucoup de choses.

12. Par un représentant de la forêt de la commune de Gouvy : Quel impact le projet Nassonia a-t-il sur la grande faune? Comment faites-vous pour gérer cet aspect, pour avoir des idées?

Gérard JADOUL (Nassonia) : Nous avons une zone non clôturée : ce n'est pas facile, le gibier est un problème. Dans la zone de Chasse de la Couronne, une organisation cynégétique assez organisée veille sur ces aspects. Il y a par exemple une déconnexion entre le titulaire du droit de chasse et le propriétaire du territoire. Aussi, elle amène des invités et organise des concours de chasse.

Stéphane ABRAS (Nassonia) : Nous pratiquons la poussée silencieuse¹⁴, des traques sans chien; nous opérons avec moins de 2 balles par animal, cela génère moins de stress. La population est actuellement de 45 têtes pour 1000 hectares. Durant 10 ou 15 ans, nous n'avons pas de régénération en hêtre, mais à présent c'est OK. Nous conservons des problèmes au niveau des chênes et des érables, car la pression du gibier est encore trop importante.

8. Réflexion d'un participant, l'herboriste [si ma mémoire et bonne] : a) Au cours de ce colloque, nous n'avons pas parlé de considérer l'arbre en tant qu'"arbre de vie"; nous n'avons pas non plus parlé de sylvothérapie [juste évoqué avec Elsa Richou]... b) concernant la pression du gibier voici une piste : certains chasseurs vont nourrir le gibier→ il suffirait de les considérer et de les taxer comme "éleveurs"!

[NDLR Je n'ai pas perçu de réaction manifeste ou éclairante à cette intervention, en dépit de sa pertinence.]

9. Question d'un échevin des forêts en Communauté germanophone : En Belgique, on ouvre la chasse au gros gibier le 21 septembre. En Allemagne, c'est 7 semaines plus tôt! Qu'est-ce qui définit cette date en Belgique et pourquoi ne pas simplement autoriser la chasse plus tôt, comme en Allemagne?

Stéphane ABRAS (Nassonia) : Bonne question! Sans doute le législateur a-t-il considéré que, les faons naissant au mois de mai, ils ont besoin de trois ou quatre mois d'encadrement. Tirer le gibier plus tôt pose un problème éthique. Mais il serait intéressant de connaître l'argument allemand...

10. Réflexion d'une participante : On n'a pas évoqué les nuisances dues à la démographie croissante des ratons laveurs...

[Ce commentaire n'a pas entraîné de réaction notable des intervenants, voici en guise de "réponse" la prise de parole d'un représentant d'une association de chasseurs de chasseurs, en réaction également au commentaire n° 9] : Il y a un problème de nourrissage. Les chasseurs payent une rétribution à l'hectare, qui leur donne des droits et des obligations.

La chasse en régie est contraire à la passion de la chasse : le chasseur qui serait juste "un cueilleur", non merci!

Gardons en tête la rentabilité de la forêt: si le DNF doit faire le travail des chasseurs, ça va coûter! Autant laisser vivre les chasseurs!

NDLR :

[J'ai trouvé ce document intéressant : « *Equilibre forêt-gibier – Regards croisés en forêt transfrontalière*, Eurowood IV, 8 pages, disponible sur Internet parmi les ressources de <http://www.rnd.be> ; taper « équilibre forêt-gibier - Ressources Naturelles Développement » pour télécharger directement le PDF]

¹⁴ Poussée silencieuse : variante de la battue qui se développe dans un souci de meilleure gestion des populations de grands gibiers. ... Lors d'une poussée ... (<https://www.chassepassion.net>)

DÉBAT

13. **Question de l'herboriste** : Lors de cette journée nous n'avons pas du tout évoqué l'agroforesterie... Est-ce qu'elle fait partie de vos préoccupations actuelles ou futures?

Benoît DELAITE (Réseau wallon de Développement rural) :

Oui, on l'a envisagée; on a été visiter des sites.. Cela a abouti à la création de l'AWAF (Association pour l'Agroforesterie en Wallonie et à Bruxelles)... Il y a des actions entreprises par les GAL (Pays des Condruses, Gal de la Botte, GAL Au fil de la Pierre...): Il faut contacter l'AWAF (Association pour la promotion de l'agroforesterie en Wallonie et à Bruxelles).

14. **Question de Jan SEYNAEVE à V. COLSON, B. DELAITE et C. FONTAINE** : Avez-vous des propriétaires intéressés par le développement de forêts nourricières²¹ ?

Vincent COLSON (Cellule d'Appui à la Petite Forêt privée) : Ça commence à venir... On prend toutes les questions et on voit ce qu'il est possible de faire; il faut parfois raisonner les gens qui ne connaissent rien en gestion de parcelles, en contraintes, en réglementation... Mais nous n'avons pas beaucoup de demandes actuellement... [Le répondant semble vouloir dire que ce n'est pas d'actualité dans la région.]

15. **Question d'un « citoyen » à Stéphane Kampelmann** : Dans votre modèle économique, il y va d'un renoncement à la division du travail, à la spécialisation de l'économie. Il me semble qu'on peut perdre en valeur ajoutée.

Stéphane KAMPELMANN (Sonian Wood Coop) : C'est tout le contraire : la valeur ajoutée est supérieure, car elle reste locale. Actuellement, ce bois de la forêt de Soignes parti en Chine revient chez nous après transformation!

Benoît DELAITE (RwDR) : La valeur ajoutée est aussi sociale, car les gens se parlent, échangent, se rencontrent et c'est là que les idées émergent.

16. **Question de Jan SEYNAEVE** : Comment faire, pour remporter des appels d'offres au niveau local, avec du bois local [plus cher que les bois d'importation, si je comprends bien] ?

Corentin FONTAINE (GAL Pays Tiges-Chavées) : Oui, c'est compliqué... Il faut convaincre les décideurs qu'il faut sortir de ce carcan; il y a des stratagèmes...

Stéphane KAMPELMANN : Il y a moyen de faire du lobbying... Il faut tenter de modifier les critères d'attribution des marchés locaux en faisant passer le prix au second plan, en faisant intervenir par exemple "le nombre d'intermédiaires". Car une filière locale a généralement moins d'intermédiaires, et sur cette base, on peut remporter un marché public...

Jean-Pierre SCOHY (SPW - Département de la Nature et des Forêts) : Une autre façon est de faire sortir ces bois locaux du parc des bois communs...

Intervention de Marc Martens (Birds & Birds) avocat et spécialiste des marchés publics : Un des leviers fondamentaux est l'objet du marché : que le marché ne porte pas sur l'attribution du bois, mais considérer que l'objet du marché, c'est le service!

18. **Question à Nicolas DASSONVILLE (Trees for Future)** : Allez-vous communiquer sur vos résultats ?

Réponse : Nous allons diffuser les résultats via un site internet à l'attention des gestionnaires des propriétaires et autres.

19. **Réflexions d'un citoyen de Malmedy, membre de Changeons Demain** : a) J'aurais bien aimé qu'on m'explique la différence entre les feuillus et les résineux! b) Nous n'avons pas parlé du lien entre la forêt et les inondations... c) Concernant les incendies, quand la fagne va brûler, je me demande bien comment on va intervenir! ...

Questions du même Malmédien : d) D'après les experts, l'aération est mauvaise dans les bois; qu'en est-il? e) Quelle défense avons-nous contre les incendies ? f) Peut-on/doit-on assurer les parcelles forestières contre les incendies?

Benoît DELAITE (RwDR) → e) : en cas d'incendies, on aura sans doute besoin des habitants – voyez comment cela se passe en Grèce ! – car les pouvoirs publics ne vont pas pouvoir tout faire! On peut se demander s'il ne faudrait pas former les citoyens à ces éventualités...

Jean-Pierre SCOHY (SPW - Département de la Nature et des Forêts) → a) Sur la différence entre les feuillus et les résineux, la question mérite d'être posée ! En effet, il y a deux filières bois : une filière résineux et une filière feuillus. Ce ne sont pas les mêmes! Quand nous allons mélanger les peuplements, on va devoir faire intervenir deux opérateurs tout à fait distincts... [sous-entendu : il faut stimuler la coopération dès à présent].

Stéphane ABRAS (DNF & Nassonia) → c) et e) : Concernant les incendies, ça marche, on est vigilant! On a remis à jour une cartographie avec les bouches d'incendie, on est en relation avec les pompiers. Ce n'est pas optimal, mais c'est en voie...

→f) Concernant les assurances : la forêt privée est-elle assurable? Oui. Cette assurance est-elle obligatoire? Non.

²¹ Forêt nourricière : (jardin forêt ou forêt comestible) est une méthode de jardinage s'inspirant de la forêt naturelle dans ce qu'elle a de meilleur à nous offrir. C'est un type de verger diversifié composé de vivaces, d'arbustes et d'arbres qui, à maturité a besoin de peu de fertilisation ou d'arrosage et de très peu d'entretien pour produire une abondance de récoltes diverses.